

Accueil / Économie / Transports / SNCF

La SNCF coûte 224 € à chaque Français selon un magistrat de la Cour des comptes



La SNCF aurait coûté 15 milliards aux contribuables en 2018. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Ouest-France Publié le 08/10/2019 à 17h57

ABONNEZ-VOUS >

Pour François Écalle, ancien magistrat de la Cour des comptes, la SNCF a représenté en 2018 une charge de 224 € par Français, sans prendre en compte le coût des billets.

Combien coûte la SNCF aux Français ? Le magistrat de la Cour des comptes en disponibilité François Écalle y a répondu dans une [note](#). Selon ce document qu'a repéré *L'Opinion*, la somme s'élèverait à 15 milliards d'euros en 2018, soit 905 € par foyer fiscal imposable et 224 € par Français.

Pour arriver à ces chiffres, François Écalle a pris en compte les subventions aux coûts de fonctionnement, aux investissements, la reprise d'une partie de la dette et le financement public du régime spécial des cheminots. « Ce qui s'ajoute au prix payé pour acheter des billets de train », poursuit François Écalle.

Les réformes engagées pourr

Selon lui, « les réformes engagées en 2018 » et notamment l'ouverture à la réduction du coût pour les contribuables, hors protection sociale, mais seront apportées en pratique à l'organisation de l'entreprise et à la gest

Il estime enfin que « le recrutement sous contrat de droit privé (qui doit re 1er janvier 2020) pourrait rendre la gestion des ressources humaines plu



ILLUSTRATION/GETTY IMAGES